

D2026-058

Formulaire de déclaration

Liaison par autocar ≤ 100 km

Version janvier 2023



A savoir

- Saisissez directement vos données sur ce formulaire
- Précisez le nom des fichiers si vous souhaitez joindre des pièces au dossier
- Envoyez-le **au format PDF** accompagné des pièces jointes :
 - par mail à procedure@autorite-transport.fr

Le formulaire de déclaration se décompose en deux parties :

- Une partie regroupant les éléments obligatoires, demandés expressément à l'article R. 3111-43 du code des transports ou, le cas échéant, à l'article R. 3111-45 du même code dans l'hypothèse d'une modification d'un service existant, qui a vocation à être publiée;
- Une deuxième partie regroupant des éléments complémentaires, souhaités par l'Autorité pour faciliter le traitement de la déclaration par ses services, qui n'a pas vocation à être publiée.

DÉCLARATION – LIAISON PAR AUTOCAR ≤ 100 km

Partie 1 : éléments obligatoires (publiés sur le site de l'Autorité)

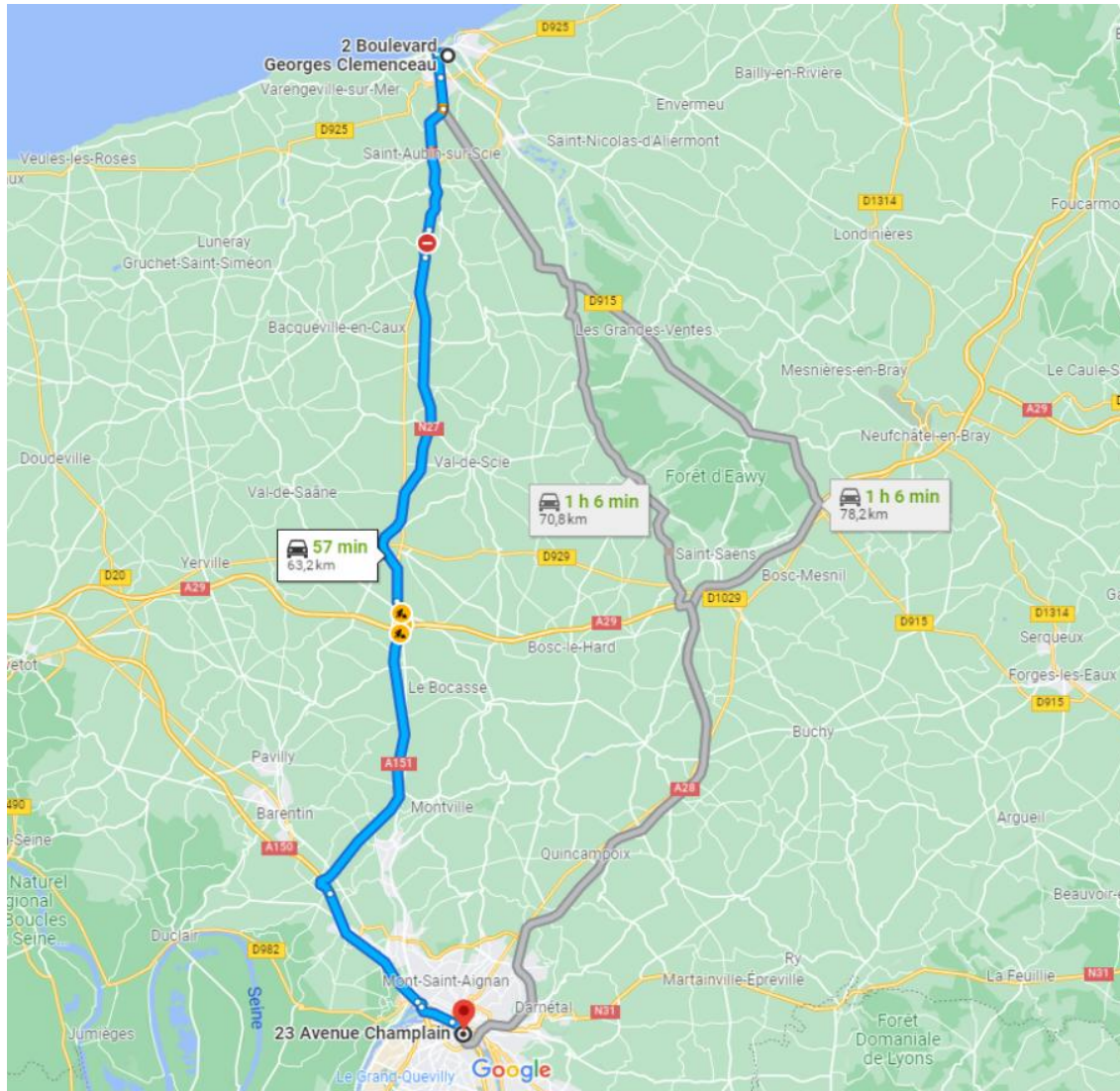
Identification de l'entité effectuant la déclaration	
Nom de l'entreprise	Flixbus France SARL
Raison sociale de l'entreprise	Flixbus France SARL
Preuve de l'inscription au registre mentionné à l'article L. 3113-1 du code des transports ¹	Licence Communautaire (pièce jointe)
Département d'établissement de l'entreprise	75009 Paris
Liaison déclarée	
S'il s'agit d'une modification d'une déclaration existante, indiquer le n° de la déclaration modifiée (par exemple D2017-xxx) et les modifications apportées : • Places commercialisées en sus du volume initialement déclaré • Places commercialisées à des horaires s'écartant de plus d'1/2 heure de ceux initialement déclarés • Diminution de temps de parcours d'au moins 10% • Modification du point d'arrêt à l'origine ou à la destination initialement déclarés	Non Non Non Non
Origine² de la liaison (adresse précise du point d'arrêt, n°, rue, commune, coordonnées GPS au format décimal)	Dieppe (Central bus station) 2 Boulevard Georges Clemenceau 76200 Dieppe Latitude 49.921523 - Longitude 1.080578
Destination³ de la liaison (adresse précise du point d'arrêt, n°, rue, commune, coordonnées GPS au format décimal)	Rouen (Avenue Champlain) 23 Avenue Champlain 76000 Rouen Latitude 49.434194 - Longitude 1.092699

Itinéraire(s) envisagé(s)	Pièce(s) jointe(s) n° 1 Nom(s) du(des) fichiers : Itinéraire Dieppe (Central bus station) - Rouen (Avenue Champlain)
Temps de parcours (en heures et minutes)	00h55
Fréquence et volume maximal de places proposées à la vente, pour chaque horaire.	Pièce(s) jointe(s) n° 2 Nom(s) du(des) fichiers : Fréquence Hebdomadaire Dieppe (Central bus station) - Rouen (Avenue Champlain)

Pièce Jointe N° 1 :

Itinéraire Dieppe (Central bus station) - Rouen (Avenue Champlain)

Itinéraire Dieppe (Central bus station) - Rouen (Avenue Champlain)



Pièce Jointe N° 2 :

Fréquence Hebdomadaire Dieppe (Central bus station) - Rouen (Avenue Champlain)

Fréquence Hebdomadaire Dieppe (Central bus station) - Rouen (Avenue Champlain)

Jour/Itinéraire	Départs de		Départs de	
	Dieppe (Central bus station) - Rouen (Avenue Champlain)		Rouen (Avenue Champlain) - Dieppe (Central bus station)	
	Horaire Dép	Horaire Arr	Horaire Dép	Horaire Arr
Lundi	08:30	09:25	17:10	18:10
Mardi	08:30	09:25	17:10	18:10
Mercredi	08:30	09:25	17:10	18:10
Jeudi	08:30	09:25	17:10	18:10
Vendredi	08:30	09:25	17:10	18:10
Samedi	08:30	09:25	17:10	18:10
Dimanche	08:30	09:25	17:10	18:10
Offre par trajet	49	Places par bus, tous les jours	49	Places par bus, tous les jours

Nombre de trajet : 14

Nombre de semaine : 52